



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 64101

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le bilan de l'année touristique 2004. Il lui demande des précisions quant à ce bilan.

## Texte de la réponse

L'année 2004 a connu un net redressement du tourisme mondial par rapport à l'année 2003, gravement affecté par de nombreux événements sanitaires, géopolitiques et économiques. L'organisation mondiale du tourisme estime à près de 10 % la croissance des flux de touristes dans le monde en 2004. Pour l'Europe, la progression est plus faible. La France enregistre pour sa part une quasi-stabilité de la fréquentation étrangère en 2004, avec 75 millions d'arrivées de touristes étrangers (+ 0,1 % par rapport à 2003) et un raccourcissement de la durée des séjours (- 1,0 % pour les nuitées). Globalement, les recettes de la ligne voyage de la balance des paiements de la France ont augmenté de 1,5 % en euros courants entre 2003 et 2004. Par rapport à l'année 2003, les clientèles long-courrier ont progressé en 2004, notamment les clientèles américaine et japonaise. La fréquentation des touristes en provenance de Grande-Bretagne, d'Allemagne et des Pays-Bas est, quant à elle, en baisse, en raison de la concurrence de destinations meilleur marché et de la situation économique. En revanche, les touristes en provenance d'Espagne progressent de manière significative. Les séjours des Français se sont accrus de plus de 10 % en 2004 ainsi que les nuitées qui progressent de 5 %. Le nombre de séjours personnels des Français en métropole a augmenté de 8 % entre 2003 et 2004 et les séjours à l'étranger de 16 % par rapport à 2003. Les destinations qui ont le plus profité de cette croissance sont l'Asie, les pays d'Afrique du Nord ainsi que les États-Unis. Ce mouvement entraîne évidemment une forte hausse des dépenses des Français à l'étranger ayant pour conséquence une baisse du solde de la balance des paiements qui est de l'ordre d'un peu plus d'un milliard d'euros. Les Français ont notablement accru leurs séjours dans l'outre-mer selon les premiers résultats de l'enquête sur la demande touristique des Français. Cette croissance ne profite cependant pas au secteur de l'hôtellerie, à l'exception de la Guadeloupe en nette progression ou de la Guyane qui maintient son taux d'occupation. L'année 2004 a été difficile pour l'hôtellerie de plein air qui a connu une baisse de 6 millions de nuitées par rapport à 2003. Il faut noter un net changement structurel de ce secteur d'activité : les emplacements équipés d'hébergement (chalets ou mobil-homes) augmentent avec un taux d'occupation sensiblement plus élevé que celui des emplacements nus. La saison de sports d'hiver 2003-2004 a connu une progression du chiffre d'affaires de l'ensemble des exploitations de remontées mécaniques de 4,3 % par rapport à la saison précédente qui avait été excellente. Après deux années négatives, la situation s'améliore pour les agences de voyage avec une progression du chiffre d'affaires total des agences de voyage (+ 3,9% par rapport à 2003), la billetterie progresse de 4,6 % tandis que la revente de voyages à forfait n'augmente que de 0,9 %. Le secteur de l'hôtellerie restauration est toujours créateur d'emplois en 2004 avec une progression annuelle de 2,8 %, supérieure à celle de l'ensemble des services. En conclusion, dans un contexte de concurrence qui s'intensifie, il convient de poursuivre la politique engagée par le Gouvernement à travers les deux comités interministériels du tourisme et de s'inscrire dans une stratégie touristique à long terme qui prenne en compte la qualité de l'offre touristique et qui soutienne la compétitivité et l'attractivité de la destination France.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription** : Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 64101

**Rubrique** : Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé** : tourisme

**Ministère attributaire** : tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 26 avril 2005, page 4206

**Réponse publiée le** : 31 mai 2005, page 5692